

L'organisation de la 43^{ème} Journée dans le Terrain
est prise en charge par les sociétés de Bernex-Confignon et Plan-Les-Ouates

PRESCRIPTIONS POUR LA JOURNEE DANS LE TERRAIN 2026

I. DIRECTIVES GENERALES

1. Lieu et date :

- ✧ La Journée dans le terrain aura lieu à Lully, Centre scolaire de Lully-Sézenove, Rte de Soral 152, 1233 Bernex le :

DIMANCHE 31 MAI 2026

2. Droit de participation :

- ✧ Toutes les sociétés de l'AGG ayant des groupes Parents-Enfants (actif dans la société), Gymnastique Infantile, Jeunes Gymnastes, Actifs et Gymnastique des Adultes .

3. Nombre de participant-e-s :

- ✧ L'équipe ou la société doit compter au minimum 8 Gymnastes et au maximum 12 Gymnastes.
- ✧ Un-e Gymnaste ne peut concourir qu'avec une équipe.
- ✧ Une société peut se diviser en plusieurs équipes de Gymnastes.

4. Composition des équipes :

- ✧ Les sociétés sont autorisées à concourir avec des équipes de Gymnastes uniquement filles ou uniquement garçons ou mixtes.
- ✧ En Gymnastique Infantile la composition des équipes est libre.
En Parents-Enfants la composition des équipes est : 1 enfant - 1 adulte (parcours à pied)

II. DIRECTIVES TECHNIQUES

1. Catégories :

- ✧ Jeunes Gymnastes filles, garçons et mixte, Actifs/ves Gymnastique des Adultes, Gymnastique Infantile, Parents Enfants :
 - Catégorie A Gymnastes né-e-s entre 2018 et plus **jeune**,
 - Catégorie B Gymnastes né-e-s entre 2014 et 2017,
 - Catégorie C Gymnastes né-e-s entre 2008 et 2013,
 - Catégorie D Gymnastes né-e-s entre 1992 et 2007,
 - Catégorie E Gymnastes né-e-s **avant 1992**
 - Gymnastique Infantile Gymnastes né-e-s entre 2019 et 2022,
 - Parents Enfants Gymnastes né-e-s entre 2022 et 2024.

2. Horaires :

- ✧ Les horaires seront modulables selon le nombre d'équipes inscrites.
Les Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique des Adultes, feront un parcours le matin et un parcours l'après-midi, soit un total de 8 à 10km.
 - Sur les deux parcours, douze postes de concours avec des exercices, tout à fait simples et ludiques pour les Gymnastes, seront à effectuer.
 - Gymnastique Infantile
 - Une marche de 2 km 800 à 3 km avec départ **dès 10h00**.
 - L'horaire des départs sera fixé en fonction du nombre d'équipes inscrites.
 - Gymnastique Parents-Enfants
 - Une marche de 1km500 avec départ **dès 10h00**
 - L'horaire des départs sera fixé en fonction du nombre d'équipes inscrites.

3. Taxation :

- ✧ Seuls les résultats obtenus aux différents postes seront comptabilisés. Par conséquent, les temps de marche des deux parcours ne jouent aucun rôle dans le classement. Néanmoins, vous voudrez bien respecter les horaires de départ des équipes, la pause de midi et les arrivées dans l'après-midi, afin de faciliter l'organisation du bureau des calculs et la distribution des prix. Merci.

III. CLASSEMENT ET DISTINCTIONS

Catégorie A Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2018 et plus **jeune**,

Catégorie B Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2014 et 2017,

Catégorie C Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 2008 et 2013,

Catégorie D Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s entre 1992 et 2007,

Catégorie E Classement par équipes dont les Gymnastes sont né-e-s **avant 1992**.

- ✧ Chaque Gymnaste participant recevra une médaille souvenir. Les 3 premières équipes des catégories A, B, C, D et E ainsi que chaque genre (fille, garçon et mixte, seulement pour les catégories A,B,C) recevront une coupe.
- ✧ Gymnastique Infantile et Parents-Enfants : pas de classement, mais une médaille souvenir sera remise à chaque participant-e au retour de chaque équipe.

IV. PARCOURS

- ✧ Les directives et le plan du parcours seront distribués aux tables techniques, avant le départ, aux responsables de chaque équipe.
- ✧ Le cheminement des parcours vous fera découvrir la nature bernésienne.
Il se fera, dans la mesure du possible, à l'écart du trafic routier.

V. FINANCES D'INSCRIPTION ET DE GARANTIE

- ✧ La finance d'inscription est de **CHF 18.-** par Gymnaste; Jeunes Gymnastes, Actifs/ves et Gymnastique des Adultes et de **CHF 12.-** pour la Gymnastique Infantile et Parents-Enfants (par famille). A verser à l'aide du bulletin de versement que vous recevrez en même temps que les horaires de la journée. **MERCI de respecter les délais de paiement.**
- ✧ Aucune inscription ne pourra se faire sur place.
- ✧ **Toutes inscriptions hors délai ne pourra être retenues.**
- ✧ La finance d'inscription reste acquise au CO, sauf en cas de force majeure, justifié, par écrit à ce dernier.
- ✧ Une finance de garantie est demandée aux sociétés inscrites et sera remboursée lors de la journée si :
 - les délais d'inscription, de paiement et la mise à disposition de **trois** commissaires de postes sont respectés
 - il n'y a pas de désistement d'équipe non justifié (les cas seront examinés par le C. O. et les responsables des commissions concernées)
- ✧ Cette finance est de **CHF 100.-** par société inscrite. Elle est à verser, en plus du total des inscriptions, également à l'aide du bulletin de versement reçu en même temps que les horaires. **MERCI de respecter les délais de paiement.**

VI. DELAI

- ✧ Le délai d'inscription de vos sociétés a été fixé au :

Mardi 21 avril 2026

auprès de; François Bonnamour, responsable CJG/DTM-AGG – JdT2026, Rte du Moulin-de-la-Ratte 80, 1236 Cartigny ou par E-mail : francois.bonnamour@agg.ch

VII. DIVERS

- ✧ La manifestation aura lieu par n'importe quel temps.
- ✧ En cas de fortes pluies, les parcours de la Gymnastique Infantile et Parents-Enfants se dérouleront à l'intérieur.
- ✧ Chaque participant-e doit être assuré-e contre les accidents. L'organisateur décline toute responsabilité.
- ✧ Possibilité de se restaurer sur place.

Pour le Comité d'Organisation :
Thierry Paoletti - Carole Pittet
Bernex-Confignon - Plan-les-Ouates

Pour la DTM-AGG :
François Bonnamour
Responsable CJG/DTM-AGG JdT2026